

**Fiche de données de sécurité
selon EC 2020/878**

Date d'impression : 05.05.2026

Numéro de version 1.0

Révision: 05.05.2026

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**Nom du produit: **Chryso®Clarena CM150C****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange: Adjuvant pour béton et mortier

Utilisations déconseillées: Pas d'autres informations importantes disponibles.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Chryso France
ZA des Foulletons
39140 Larnaud

Tel : +(33) 3 84 48 48 60

Fax : +(33) 3 84 48 48 61

Service chargé des renseignements: fds.chryso@chryso.com**1.4 Numéro d'appel d'urgence** ORFILA (INRS): +33 (0) 1 45 42 59 59**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger Non réglementé

Mention d'avertissement Non réglementé

Mentions de danger

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable

vPvB: Non applicable

Fiche de données de sécurité selon EC 2020/878

Date d'impression : 05.05.2026

Numéro de version 1.0

Révision: 05.05.2026

Nom du produit: Chryso®Clarena CM150C

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux:

25988-97-0	Propriétaire Polymer solution contenant du chlorure de sels	Aquatic Chronic 3, H412	50-<100%
------------	---	-------------------------	----------

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Remarques générales: Consulter un médecin en cas de malaise.

Après inhalation: Aucune mesure particulière n'est requise.

Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau.

Après contact avec les yeux: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Après ingestion:

Rincer la bouche.

NE PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Autres indications: Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts ou tout autre cours d'eau. Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

(suite page 3)

FR

**Fiche de données de sécurité
selon EC 2020/878**

Date d'impression : 05.05.2026

Numéro de version 1.0

Révision: 05.05.2026

Nom du produit: Chryso®Clarena CM150C

(suite de la page 2)

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**STOCKAGE**

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun: Aucune mesure particulière n'est requise.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger contre le gel.

Stocker dans un endroit sec.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Tenir au frais.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité selon EC 2020/878

Date d'impression : 05.05.2026

Numéro de version 1.0

Révision: 05.05.2026

Nom du produit: Chryso®Clarena CM150C

(suite de la page 3)

Protection respiratoire:

Contrôler l'exposition aux ingrédients à l'aide de paramètres de contrôle sur le lieu de travail s'ils sont mentionnés ci-dessus. Si aucun ingrédient n'est mentionné, une protection respiratoire n'est généralement pas nécessaire.

Si des limites d'exposition sont indiquées et risquent d'être dépassées, utiliser un équipement de protection respiratoire approuvé et un type de filtre approprié pour les ingrédients indiqués. (NIOSH, CEN, etc.).

EN 143.

Protection des mains:

Matériau des gants



Caoutchouc nitrile

Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection

Protection du corps:

Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Enlever les vêtements contaminés.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

INDICATIONS GÉNÉRALES

État physique	Liquide
Couleur:	Jaune clair
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non déterminé
Inflammabilité	Non applicable
Limites inférieure et supérieure d'explosion	
Inférieure:	Non déterminé
Supérieure:	Non déterminé
Point d'éclair:	>100 °C
Température d'auto-inflammation	Non déterminé
Température de décomposition:	Non déterminé
pH à 20 °C	6,5
VISCOSITÉ	
Viscosité cinématique	Non déterminé
Dynamique:	Non déterminé
Solubilité	
l'eau:	Entièrement miscible.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon EC 2020/878

Date d'impression : 05.05.2026

Numéro de version 1.0

Révision: 05.05.2026

Nom du produit: Chryso®Clarena CM150C

(suite de la page 4)

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé
Pression de vapeur:	Non déterminé
Densité et/ou densité relative	
Densité à 20 °C:	1,114 g/cm ³
Densité de vapeur:	Non déterminé
Caractéristiques des particules	Non applicable

9.2 Autres informations

Aspect:	
Forme:	Liquide
Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité:	
Température d'inflammation:	Non déterminé
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
Changement d'état:-	
Vitesse d'évaporation:	Non déterminé

Informations concernant les classes de danger physique

Substances et mélanges explosibles	Non applicable
Gaz inflammables	Non réglementé
Aérosols	Non réglementé
Gaz comburants	Non réglementé
Gaz sous pression	Non réglementé
Liquides inflammables	Non réglementé
Matières solides inflammables	Non réglementé
Substances et mélanges autoréactifs	Non réglementé
Liquides pyrophoriques	Non réglementé
Matières solides pyrophoriques	Non réglementé
Matières et mélanges auto-échauffants	Non réglementé
Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	Non réglementé
Liquides comburants	Non réglementé
Matières solides comburantes	Non réglementé
Peroxydes organiques	Non réglementé
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	Non réglementé
Explosibles désensibilisés	Non réglementé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable à température ambiante.
Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.
Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.4 Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité selon EC 2020/878

Date d'impression : 05.05.2026

Numéro de version 1.0

Révision: 05.05.2026

Nom du produit: Chryso®Clarena CM150C

(suite de la page 5)

10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

TOXICITÉ AIGÜE Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:
25988-97-0 Propriétaire Polymer solution contenant du chlorure de sels

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rats)
Dermique	LD50	>10.000 mg/kg (lapin)
		>5.000 mg/kg (rats)
	LC50, 96h	10-100 mg/l (danio rerio)

Effet primaire d'irritation:
Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique:
25988-97-0 Propriétaire Polymer solution contenant du chlorure de sels

EC50, 48h 10-100 mg/l (daphnia magna)

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon EC 2020/878

Date d'impression : 05.05.2026

Numéro de version 1.0

Révision: 05.05.2026

Nom du produit: Chryso®Clarena CM150C

(suite de la page 6)

Toxicité poissons: LC50/Danio rerio/96 heures > 100 mg / l (OCDE 203).

Toxicité puce d'eau: EC50/Daphnia magna/48 heures > 100 mg / l (OCDE 202).

Toxicité de l'algue:

Tests d'inhibition des algues ne sont pas appropriées. Les caractéristiques de floculation du produit intervenir directement dans le milieu d'essai empêchant la distribution homogène qui invalide le test.

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
PBT: Non applicable

vPvB: Non applicable

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

12.7 Autres effets néfastes

COMPORTEMENT DANS LES STATIONS D'ÉPURATION

Indications générales:

Nocif pour les organismes aquatiques.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Code de l'environnement : Art. L.541-11 à 39 et Art. R.541-13 à 41 : élimination des déchets Concerné

Code de l'environnement : Art. R.541-42 à 48 : circuit de traitement des déchets Concerné

Arrêté du 29/07/05 : contrôle des circuits d'élimination Concerné



Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Catalogue européen des déchets:

06 00 00	DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE MINÉRALE
06 03 00	déchets provenant de la FFDU de sels et leurs solutions et d'oxydes métalliques
06 03 14	sels solides et solutions autres que ceux visés aux rubriques 06 03 11 et 06 03 13

EMBALLAGES NON NETTOYÉS

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Fiche de données de sécurité selon EC 2020/878

Date d'impression : 05.05.2026

Numéro de version 1.0

Révision: 05.05.2026

Nom du produit: Chryso®Clarena CM150C

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR, IMDG, IATA Non réglementé

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR, IMDG, IATA Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN, IMDG, IATA
Classe Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA Non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac
conformément aux instruments de l'OMI Non réglementé

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

FR
(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon EC 2020/878

Date d'impression : 05.05.2026

Numéro de version 1.0

Révision: 05.05.2026

Nom du produit: *Chryso®Clarena CM150C*

(suite de la page 8)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Service établissant la fiche de données de sécurité:

CHRYSO France
7 rue de l'Europe. 45300.
SERMAISES DE LOIRET.
France

Tel: +(33)2 38 34 58 00

Fax: +(33)2 38 39 01 72

Autres indications: Méthode utilisée pour la classification selon directive 99/45/CEE du mélange: calcul.

Date de la version précédente: 05.05.2026

La première date de préparation : 05.05.2026

Nombre de révisions et date de la dernière révision : 1.0 / 05.05.2026

FR